

PORTRAIT D'ENTREPRISES

Électravia

au firmament de l'innovation



Ils n'ont de cesse d'engranger les records. Pourtant, ils ont à peine une dizaine d'années d'existence. C'est peu dire qu'Electravia - Helices E-Props est une entreprise qui monte. Et pas seulement parce que son activité consiste à faire voler des avions.

Quel est le point commun entre un avion et une lessiveuse de sol ? Réponse : le moteur. En tout cas, dans le monde d'Electravia - Helices E-Props. La petite entreprise née à Aspres-sur-Buëch a en effet défrayé la chronique en 2008 pour avoir fait voler le premier avion fonctionnant avec un moteur électrique. Une innovation qui n'était que la première pour cette petite entreprise créée par Anne Lavrand, Jérémie Buiatti et Christian Vandamme, et qui compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de salariés.

Tout a commencé avec trois passionnés, deux ingénieurs et une commerciale, tous pilotes... La gérante Anne Lavrand raconte : « Sur ma

machine, j'avais un moteur qui tombait en panne sans arrêt. On s'est dit : « pourquoi pas un moteur électrique ? » La boutade ne l'est pas restée longtemps. Car les futurs entrepreneurs ne tardent pas à partir en quête de matériel adapté. « Nous avons utilisé des composants de type moteur électrique de petit véhicule léger, lessiveuse de sol... » De fil en aiguille, le BL01 Electra - en fait, l'avion d'Anne Lavrand équipé d'un moteur électrique - ne tardera pas à prendre son envol. Succès médiatique immédiat. « Ensuite, ça s'est emballé. Un incubateur nous a suggéré de créer notre entreprise », raconte la gérante. Electravia est créée dans la foulée. Et deux ans après, la PME bat un nouveau record : le Cri-cri, un petit avion équipé de moteurs

électriques, bat le record du monde de vitesse dans sa catégorie en atteignant quasiment les 300km/h.

Pourtant, ce n'est pas l'aventure des moteurs électriques qui portera la PME au pinacle. « Lorsque nous cherchions à équiper Electra et que nous avons voulu acheter des hélices, on nous avait ri au nez. Nous avons donc commencé à faire nos propres hélices ». Les hélices en bois, recouvertes de fibre de verre, seront très vite remplacées par des hélices en carbone, conçues pour équiper petits avions, ULM, drones et autres paramoteurs. Une nouveauté, encore. « Ce sont les hélices les plus légères au monde », précise Anne Lavrand. Et l'efficacité est à l'avenant. « Je viens d'avoir au téléphone un client qui a gagné 25km/h rien qu'en changeant ses hélices sur un petit ULM 100 cv ». Des performances qui étonnent lorsqu'on s'avise que les hélices ne sont pas une invention tout à fait récente... « En fait, les hélices avaient beaucoup été développées dans les années 1960 ». Et puis, plus rien. Jusqu'à aujourd'hui.

Le marché de la petite aviation reste une niche, certes. Mais enfin, « nous vendons nos hélices dans 62 pays différents et notamment le Brésil, l'Australie, l'Afrique du sud, le Canada ou encore les USA. Au début, les gens croyaient qu'elles étaient trop fines, trop légères. Finalement, nous avons décidé de faire du « satisfait ou remboursé pendant six mois ». C'était risqué, mais on n'a quasiment jamais de retours ».

Développement oblige, Electravia passera des Hautes-Alpes à Vaumeilh, sur la ZA de l'aérodrome, en 2011. « Cela faisait un moment que l'on cherchait des locaux. À Aspres-sur-Buëch, on était dans un garage, pas tout à fait à la Steve Jobs, mais quand même... » Depuis, ils ont encore agrandi leur espace de travail en aménageant un deuxième hangar à quelques pas du premier. Soit désormais un espace global de 1700 m². Et la production devrait elle aussi progresser de manière substantielle. « Actuellement, nous produisons 12 500 pales

par an. Notre objectif est d'en produire 30 000 pour l'année 2017. Pour cela, nous sommes sur le point de mettre en service un nouveau centre d'usinage à commande numérique huit axes et scanner laser qui sera inauguré à la fin du mois. Ce que cette machine fera remplacera quatre personnes. », indique Anne Lavrand. Quant aux salariés initialement dévolus à cette activité désormais automatisée, « ils seront affectés à d'autres tâches qui permettront d'augmenter la production ».

Et les moteurs électriques dans tout ça ? « Nous en avons suspendu la fabrication en 2014 lorsqu'on s'est rendu compte que la courbe d'évolution des batteries avait stagné. Actuellement, un moteur électrique a une autonomie d'une heure pour un temps de recharge de trois heures. Pour reprendre, nous attendons donc l'arrivée de la batterie miracle ».

Article et photos : Stéphanie Martin

